Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 37 (1966)

Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVIIe ANNÉE | Paraît une fois par mois | No 6 Juin 1966

SOMMAIRE

La protection des eaux — La tâche de notre génération — Ce que dit la loi
L'alimentation en eau potable du Jura — Une entreprise de salut public — Epurons
L'état de l'épuration des eaux dans le Jura — L'exemple lucernois — Sur les bords d'un ruisseau
Que faire de ces déchets ? — Chronique économique — Communiqué

Appel à la jeunesse

La protection des eaux

Ces deux dernières décennies, notre pays a pris un développement qui est sans pareil au cours de sa longue histoire. Les progrès rapides accomplis dans le domaine de la science et de la technique, ainsi que l'essor de l'économie, du commerce et du trafic ont entièrement transformé le visage de notre patrie. Cette expansion a valu au peuple suisse une prospérité encore jamais connue.

Nous pouvons, à juste titre, être fiers de ce que nous avons réussi à atteindre. Mais nous ne devons pas perdre de vue que ces réalisations nous ont placés en face d'une série de nouvelles tâches dont certaines sont aussi urgentes que difficiles à remplir. L'un des plus importants problèmes consiste incontestablement à assurer notre approvisionnement en eau potable de qualité irréprochable et à protéger nos lacs, rivières et ruisseaux contre la pollution et l'enlaidissement. De nombreuses eaux, courantes ou dormantes, salubres et poissonneuses il y a peu d'années encore, sont aujourd'hui sérieusement corrompues et déparées par les eaux usées non épurées provenant des localités qui s'accroissent à vue d'œil, ainsi que des nombreuses nouvelles entreprises industrielles et artisanales. Des nappes souterraines et des sources sont contaminées par suite de l'insouciance et de la négligence de l'homme. Les effets nuisibles de la civilisation ont même atteint des régions écartées, où ils ont transformé de magnifiques lacs et cours d'eau en cloaques nauséabonds.

Nous avons, il est vrai, la satisfaction de constater que les milieux les plus divers de notre population ont reconnu le grave danger qui menace nos eaux et mis en œuvre tous les moyens pour remédier à ce fâcheux état de choses. La Confédération et les cantons cherchent de leur mieux à faire progresser la cause de l'épuration des eaux et de l'élimination des déchets, en activant la construction des installations d'assainissement. Certaines organisations privées s'emploient, elles aussi, à éclairer la population et à l'exhorter inlassablement à prêter son concours actif à cette œuvre.

Il reste néanmoins certain que même les plus grands efforts ne suffiront pas à réparer en l'espace de quelques années les graves dom-